

## À vélo / à pied / à cheval

Dans le Jura, le réseau des pistes cyclables est très bien développé. C'est très agréable de rouler à vélo. Il y a de nombreux chemins de randonnées à faire à pied. Et le Jura est aussi connu pour ses nombreux chemins pour se promener à cheval.

### Se déplacer à pied, à vélo ou à cheval

En général, il est agréable et sûr de se déplacer à pied ou à vélo dans les villes et les villages dans le Jura. Dans beaucoup d'endroits, il y a des trottoirs pour les piétons, des rues sans voitures et des pistes cyclables.

Pour cette raison, de nombreuses personnes choisissent de faire les petits déplacements à vélo ou à pied.

Sur les passages pour piétons, les piétons ont toujours la priorité sur tous les véhicules. Mais ils doivent toujours rester attentifs aux véhicules qui arrivent.

Dans le canton du Jura, on peut se promener sur de beaux chemins de randonnée. Ces chemins sont indiqués par des panneaux jaunes.

Il existe aussi des sentiers spécialement prévus pour des balades à cheval.

Vous trouvez plus d'informations dans les Offices du tourisme à Saignelégier, à St-Ursanne, à Porrentruy et à Delémont. Ou sur le site de Jura Tourisme.

### Comment rouler à vélo : les règles de circulation

En Suisse, pour circuler avec un vélo non électrique, il ne faut pas avoir de permis, ni passer un examen.

En général, les cyclistes doivent respecter les mêmes règles de circulation que les automobilistes. Lorsqu'il y a des pistes cyclables, les cyclistes doivent les utiliser.

Le vélo doit être en bon état : il doit avoir deux freins qui fonctionnent, une sonnette, des parties qui brillent la nuit (des réflecteurs) devant et derrière et aux pédales, et une lumière à l'avant et à l'arrière.

Porter un casque n'est pas obligatoire, mais c'est très conseillé.

Pro Vélo Jura propose des cours pour apprendre à rouler à vélo.

L'assurance responsabilité civile privée couvre les dommages causés aux personnes et aux objets, si vous faites un accident avec votre vélo.

## **Les vélos électriques : lents, rapides et lourds**

Pour conduire un vélo électrique lent (jusqu'à 25 km/h, sans plaque), il faut avoir 14 ans au minimum. Et jusqu'à 16 ans, il faut avoir un permis de conduire de la catégorie M. Ensuite ce n'est plus obligatoire.

Le port du casque est conseillé, mais il n'est pas obligatoire.

Pour conduire un **vélo électrique rapide** (jusqu'à 45 km/h, avec une plaque jaune) ou un **vélo électrique lourd** (vélo-cargo jusqu'à 450 kg et 25 km/h, avec une plaque jaune), il faut aussi un permis M (ou un permis plus élevé). C'est aussi autorisé dès l'âge de 14 ans.

Il faut avoir un compteur de vitesse sur le vélo. Et le port du casque est obligatoire.

Pour tous les types de vélos électriques, les phares doivent toujours rester allumés, même pendant la journée.

## **Les trottinettes électriques**

Les conducteurs de trottinettes électriques doivent respecter les mêmes règles que les cyclistes. C'est donc interdit de rouler sur les trottoirs.

Le port du casque est conseillé, mais il n'est pas obligatoire.

C'est interdit de transporter un passager.

Attention : beaucoup de trottinettes vendues ne respectent pas les normes suisses.

Elles ne peuvent pas être utilisées sur la voie publique. Vous pouvez faire contrôler votre trottinette auprès de l'Office cantonal des véhicules (OVJ).

## **Acheter un vélo à petit prix**

On trouve des vélos d'occasion, et bon marché, dans les bourses aux vélos (1 à 2 fois par année) ou dans des magasins solidaires.

## **Transporter son vélo**

Pour transporter un vélo en train ou en bus, il faut acheter un billet spécial.

Ce n'est pas toujours possible de prendre un vélo avec soi. Il faut se renseigner avant.

Dans certains trains, il faut réserver une place pour le vélo.

<https://www.sbb.ch/fr/informations-voyages/besoins-individuels/voyager-avec-velo/transport-velo-train.html>

Transport de vélo dans le train

## **Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)**

[www.bonjour-jura.ch/fr/mobilite/a-velo-a-pied-a-cheval-2](http://www.bonjour-jura.ch/fr/mobilite/a-velo-a-pied-a-cheval-2)